

Saint-Gilles-Croix-de-Vie le 14 juin 2016

**Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 13 juin 2016 à 14h30
à la Maison des Sports à La Roche sur Yon**

Propositions de modifications des statuts du CODERS 85

Cette Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée, conformément à l'article 18 des statuts du CODERS 85, pour se prononcer sur les propositions de modifications des statuts.

Le quorum prévu à l'article 18, *la moitié des membres présents représentant la moitié des voix*, étant atteint, le Président du CODERS 85 Jean Even déclare ouverte cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Il rappelle que ces propositions de modifications, qui leur ont été adressées préalablement, sont une nécessité pour être en conformité avec les statuts de la FFRS qui ont été approuvés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire Fédérale du 31 mars dernier.

Le secrétaire du CODERS, Daniel VAUTRIN, présente ces propositions de modifications.

Concernant les propositions de modifications des articles 9, 10 et 22, quelques membres demandent à ce qu'elles soient explicitées.

Suite aux échanges entre les membres de l'Assemblée et le Bureau, l'article 10 est modifié comme suit :

- "Le CODERS est administré par un Comité Directeur composé des membres du bureau et d'un représentant par club, ce représentant est un élu dans son club." au lieu de " *Le CODERS est administré par un Comité Directeur composé des membres du bureau et d'un représentant par club, et un seul,*"

Pour les deux autres articles, suite aux précisions apportées en séance, aucune demande de changement n'est exprimée.

Après cette présentation et réponses aux questions, il est procédé au vote qui se fait à bulletin secret.

Chaque représentant de club est en possession de deux bulletins, l'un pour approuver les modifications présentées l'autre pour les désapprouver. Chaque bulletin porte le nombre de voix du club qui est fonction du nombre de licenciés de ce club.

Résultats du dépouillement :

- nombre total de membres	29
- nombre total de voix	147
- nombre de membres présents	25
- nombre de voix des membres présents	139
- nombre voix exprimées	139
- nombre voix pour les propositions de modifications	139
- nombre voix contre les modifications	0

A vu de ces résultats, les propositions de modifications des statuts du CODERS 85 sont approuvées à l'unanimité.

La séance est clôturée à 15h15.

Le Président

Jean EVEN

Le Secrétaire

D. VAUTRIN